

Commercialisation et gestion d'assurances collectives

RS2994 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	313
Formacode(s)	41068
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

INSTITUT DE FORMATION DE LA PROFESSION DE L'ASSURANCE · SIRET : 78420275600135

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'assurance collective comprend l'ensemble des contrats d'assurances qu'une entreprise souscrit pour tout ou partie de ses salariés en assurance de personnes : assurance santé prévoyance décès et retraite principalement.

L'assurance collective vient compléter les prestations de base versées par la Sécurité sociale.

Le déficit de la Sécurité sociale, l'augmentation des dépenses de santé, l'avenir obéré des retraites par répartition confirment le rôle grandissant des systèmes de protection sociale complémentaire portés par les entreprises pour leurs salariés.

Les entreprises sont dans l'obligation légale (généralisation de la couverture santé), ou conventionnelle, de mettre à la disposition de leurs salariés et de leurs familles, un dispositif de santé prévoyance ou retraite généralement détaillé par des accords de branches ou dans des conventions collectives.

Cette certification a pour objectif d'acquérir des compétences d'offres de commercialisation et de gestion d'assurances collectives :

- Connaître et maîtriser les assurances collectives pour mieux conseiller l'assuré.
- Connaître l'environnement technique, juridique et fiscal des différents contrats et garanties.
- Répondre efficacement à ces risques.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Analyser et évaluer le besoin des entreprises en matière de couverture en assurances collectives santé prévoyance et retraite.
- Proposer une solution d'assurance adaptée aux besoins des salariés de l'entreprise.
- Évaluer les besoins de couverture de ces risques, en fonction du contexte social et économique de chaque entreprise.
- Conseiller les entreprises dans le cadre de la mise en place de ces régimes complémentaires de protection sociale.
- Gérer les adhésions et les cas de dispenses d'adhésion aux contrats collectifs.
- Calculer et régler les prestations correspondant aux garanties souscrites.
- Analyser la couverture des salariés au titre des régimes de bases et complémentaires obligatoires, en matière de santé prévoyance et retraite.
- Analyser les conventions collectives et les obligations des employeurs en matière de protection sociale supplémentaire des salariés
- Évaluer les besoins des salariés.
- Évaluer le contexte social et économique de l'entreprise.
- Présenter à l'entreprise une couverture assurancielle complémentaire pour ses salariés et des modalités de mise en place.
- Expliciter les garanties des contrats
- Tarifier le risque.

- Gérer les cas de dispenses d'adhésion au contrat collectif.
- Calculer les cotisations relatives aux risques souscrits par les entreprises.
- Régler les prestations des adhérents en santé prévoyance ou retraite.
- Analyser l'adéquation entre la demande des adhérents, les informations recueillies, et la réalisation des garanties prévues au contrat collectif.
- Calculer et régler les prestations correspondantes.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Maîtrise des compétences liées aux fondamentaux de l'assurance.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.ifpass.fr/certificat-assurance-collective>

[informations@ifpass.fr/](mailto:informations@ifpass.fr)

lyon@ifpass.fr

[/ marseille@ifpass.fr](mailto:/marseille@ifpass.fr)

[/ strasbourg@ifpass.fr](mailto:/strasbourg@ifpass.fr)

[/ bordeaux@ifpass.fr](mailto:/bordeaux@ifpass.fr)

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/2994/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	7
Montant total engagé	13 525 €
Coût moyen par dossier	1 932 €
Durée moyenne	26 h
Période	12/2021
France compétences	100 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.